

LE PROCÈS CONTRE MANDELA ET LES AUTRES

De Nicolas Champeaux et Gilles Porte
Documentaire avec Winnie Mandela, ...
France – 17 octobre 2018 – 1h43



Jeudi 10 janvier 2019 18h30
Dimanche 13 janvier 2019 19h00
Lundi 14 janvier 2019 14h00



NICOLAS CHAMPEAUX

Né en 1975, Nicolas Champeaux est franco-américain et journaliste. Il a été Envoyé Spécial Permanent de RFI, en Afrique du Sud, à Johannesburg de 2007 à 2010, puis Grand Reporteur au service Afrique. Il a quitté RFI en Octobre 2017 pour exercer en freelance.

Nicolas Champeaux est notamment l'auteur des documentaires sonores *Mandela et son image* (2013), *Mandela : l'histoire secrète d'une libération* (2010) et *Nelson Mandela 1990-1994 : les années de transition* (2013). Il a également écrit et réalisé la série web et radio *Zimbabwe exclusif* et proposé le documentaire radiophonique *Robert Mugabe : le pouvoir à tout prix* (2016).

Il est également l'auteur du Web documentaire *Sur les traces de Boko Haram* (sélectionné au prix Bayeux des correspondants de guerre en 2015, catégorie Multimédia) et du documentaire radiophonique *Tombouctou : 10 mois sous Aqmi* (sélectionné au prix Bayeux 2013, catégorie Radio).

GILLES PORTE

Gilles Porte est directeur de la photographie et réalisateur de films. Il a exercé son métier de directeur de la photographie sur près d'une trentaine de longs métrages. Il a travaillé notamment avec Jacques Audiard, Raoul Ruiz, Xavier Durringer, Safy Nebbou, Frédéric Beigbeder, Xavier Gens, Marc Dugain, etc.

En 2004, il coréalise *Quand la mer monte* avec Yolande Moreau, qui remporte notamment le César de la meilleure première œuvre et le prix Louis Delluc.

En 2010, il réalise le documentaire *Dessine toi* et une centaine de courts-métrages intitulés *Portraits / Autoportraits* qui mêlent images en prise de vue réelle et animations, en demandant à des enfants du monde entier de dessiner librement leur autoportrait sur une vitre, à l'instar du dispositif mis en œuvre par Georges Clouzot dans *Le mystère Picasso*.

En 2015, il réalise *Tantale*, un film interactif avec Jean-Luc Bideau et François Marthouret.

Il est aussi l'auteur de 2 livres de photographies intitulés *Rendons à César* et *Portraits/Autoportraits*. Il occupe la fonction de président de l'AFC (Association française des directeurs de la photographie) depuis avril 2018.



En 1948, le Parti National de Daniel Malan qui a soutenu le régime nazi durant la guerre qui s'achève, s'associe au Parti Afrikaner et gagne d'une courte tête les élections. S'instaure alors une politique consistant à séparer les populations en quatre catégories : Les Blancs, les Indiens, les Métis et les Noirs. Les mariages mixtes sont interdits. Les Blancs vivent dans les villes, les autres s'entassent dans des ghettos même si histoire de diviser pour mieux régner, le gouvernement accorde quelques dérogations et traitements privilégiés aux Métis et aux Indiens. Ainsi s'installe l'apartheid, mot afrikaans

issu de la langue française et signifiant « séparation ». En 1952, le mouvement anti-apartheid organise une campagne de désobéissance. 8 000 personnes sont incarcérées. Après le massacre de Sharpeville en 1960, Albert Lutuli, alors président de l'ANC (Congrès National Africain fondé en 1912 pour défendre les intérêts de la population noire contre la domination blanche) permet la création du MK (Umkonto we Sizwe), branche militaire qui agit en collaboration avec le Parti Communiste sud-africain contre l'oppression du régime en place. Il en confie le Haut Commandement à Nelson Mandela qui s'entoure alors de militants aussi déterminés que lui. Huit d'entre eux (parmi lesquels on compte des Indiens, des Noirs et des juifs blancs) sont arrêtés avec lui en octobre 1963 et jugés à Pretoria lors du procès dit de Rivonia, du nom de la banlieue de Johannesburg où l'ANC avait installé sur Q.G, caché derrière les murs d'une ferme.

A part quelques croquis esquissés par la femme d'un des accusés, il n'existe aucune image de ce procès. C'est à partir de bandes sonores oubliées depuis plus de cinq décennies et restaurées grâce à un travail colossal issu d'un accord de coopération entre la France et l'Afrique du Sud, d'images d'animation originales et de témoignages poignants que le journaliste Nicolas Champeaux et le réalisateur Gilles Porte nous plongent dans un événement aux accents de résistance et d'engagement.

Un écran noir cède la place aux enregistrements sonores entrecoupés de silences pour mieux laisser percevoir toute la force de ces voix d'hommes dignes qui, même s'ils risquent la peine capitale, continuent à réclamer l'égalité des droits pour toutes les populations sud-africaines. Ces accusés, à qui l'on reproche d'avoir fomenté des attentas contre le pouvoir en place savent qu'ils défendent une cause noble. Ils rappellent que leurs attaques ont toujours été dirigées vers des bâtiments vides de manière à ne faire aucune victime, et choisissent de plaider non coupables. N'hésitant pas à accuser le gouvernement d'être seul responsable de cette situation, ils font de ce procès une tribune politique audible par le monde entier. Pour restituer l'ambiance visuelle de cet épisode judiciaire entre confrontation et affrontement, des dessins subtils, abstraits et énigmatiques où formes et couleurs se superposent laissent toute latitude à l'imaginaire.

Mais c'est sans conteste par les témoignages que l'émotion arrive. Voilà que plus de cinquante ans après, les trois survivants du procès se retrouvent confrontés à des souvenirs qu'ils pensaient enfouis à tout jamais et qui soudain leur paraissent si proches. Ils confient alors des détails intimes et souvent bouleversants, le plus prenant étant la joie évoquée par Ahmed Kathrada (fils d'immigrés indiens) quand, lors d'un voyage à Londres, il put commander un thé à la terrasse d'un café au milieu de la foule sans être inquiété par une quelconque restriction raciale. Du côté des oppresseurs aussi, les cicatrices sont encore visibles. David Yutar, fils de l'implacable procureur Percy Yutar fervent supporter de l'apartheid, tente, les larmes aux yeux, sinon d'excuser l'attitude agressivement raciste de son père, tout au moins de la justifier.

Car en invitant les juges, les traîtres, les accusés, les avocats, les femmes, les enfants à témoigner de ce passé douloureux, les auteurs laissent peu à peu l'iniquité et la violence s'effacer au profit de l'humanité et de la dignité et signent un documentaire puissant en hommage à ces hommes qui se sont battus de manière universelle dans l'espoir de nous laisser un monde meilleur.



Prochaines séances :

SEMAINE TÉLÉRAMA

Du 16 au 22 janvier 2019

Court métrage :

EVASION - Pierre Le Gall - Fiction - 3'40

Une femme se balade dans la rue avec un dictaphone à la main pour capter l'énergie sonore de différents lieux de vie, pour les faire écouter à son fils en prison.

Carte d'adhésion valable de septembre à août de l'année suivante
Adhérer, c'est soutenir l'association
Plein tarif 18€ / Tarif réduit 9€ * * Jeune de -26ans, étudiant ou demandeur d'emploi

Bénéficiaire de tarifs sur les séances :
Embobiné 6€ Normales 6,70€
(hors week-ends et jours fériés)

Carte d'adhésion valable de septembre à août de l'année suivante
Adhérer, c'est soutenir l'association
Plein tarif 18€ / Tarif réduit 9€ * * Jeune de -26ans, étudiant ou demandeur d'emploi

Bénéficiaire de tarifs sur les séances :
Embobiné 6€ Normales 6,70€
(hors week-ends et jours fériés)